

Formulaire de demande

Aide à l'achat de panneau photovoltaïque prêt à brancher Année 2026

Dossier à transmettre par e-mail :
environnement@ca-coeurdeflandre.fr
ou à déposer directement au siège de Cœur de Flandre agglo
222 bis, rue de Vieux-Berquin - 59190 HAZEBROUCK

À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Mail :

☐ Propriétaire du logement

☐ Locataire du logement

Exposition du ou des panneau(x) : ☐ Sud ☐ Sud-Ouest ☐ Sud-Est

Durée de garantie du ou des panneau(x) : (20 ans minimum pour avoir le droit à l'aide)

Durée de garantie du ou des onduleur(s) : (20 ans minimum pour avoir le droit à l'aide)

Prix unitaire TTC du panneau (hors accessoires et livraison) :

Puissance du ou des panneau(x) installé(s) : Watt-Crête

Numéro de Convention Enedis :

Formulaire de demande *(SUITE)*

Aide à l'achat de panneau photovoltaïque prêt à brancher Année 2026

PIÈCES À JOINDRE... *

Obligatoirement à la présente demande pour instruction :

- **la facture datant de l'année 2025** (facture du kit solaire comprenant la date d'achat, la marque, le modèle, la puissance);
- **la copie de la pièce d'identité de l'acheteur** (même nom que celui indiqué sur la facture) ;
- **un RIB** au même nom que celui figurant sur la facture ;
- **un justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois ;
- **la copie de la déclaration convention d'autoconsommation sans injection (CACSI) Enedis ;**
- **trois photos de l'installation** : une photo en vue rapprochée (entre 2 et 5 mètres), une photo en vue élargie du kit et une photo de la prise extérieure ;
- **le plan de masse avec la localisation des panneaux.**

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

> Je, soussigné(e) :

- > sollicite Cœur de Flandre agglo conformément au règlement pour l'installation d'un panneau solaire photovoltaïque prêt à brancher.
- > atteste sur l'honneur n'avoir jamais bénéficié de ladite subvention.
- > s'engage à installer la totalité du système conformément au règlement et guide des bonnes pratiques.
- > atteste ne pas déjà avoir d'installation solaire à mon domicile.
- > atteste que le logement équipé grâce à cette subvention est sa résidence principale.
- > certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués.
- > certifie, sur l'honneur, être en situation régulière à l'égard de la réglementation.
- > s'engage à ne pas revendre ni louer le panneau subventionné.

Fait à :

Date :

Signature :